

→ Contacts

@ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

📞 Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

🔧 Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07

✉ TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

🏠 Accueil
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE
MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h00

Numéro de facture	Référence client	Facture du
541251974467	5428012320	05.08.2025

• Nom du client : **GAEC FERME CADIERGUES**
• Adresse desservie : **DOUMERGUE
ANGLARS**

30213083 541251974467 541

(B20-85/319)-6060-1/2-23529-023529-A1-2508040703092

**GAEC FERME CADIERGUES
DOUMERGUE
46120 ANGLARS**

Votre facture du 5 août 2025

Votre relevé est estimé sur la base de votre consommation habituelle.

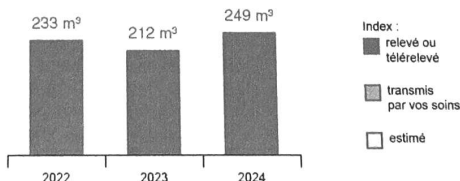
Votre consommation est de **182 m³**

Montant à payer au plus tard le 20 août 2025 : **507,73 €**

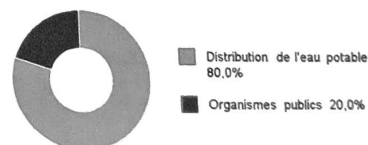
	€TTC
Distribution de l'eau potable	405,97
SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DU SUD SEGALA	
Organismes publics	101,76
Total facture	507,73
Net à payer	507,73

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

IBAN : FR76 1120 6000 9212 1356 5200 066

ICS : FR86ZZZ003506

RUM : TIP55207623000000000541251974467

Date et Lieu

Signature

GAEC FERME CADIERGUES
DOUMERGUE
46120 ANGLARS

Montant : 507,73€

Créancier : SAUR
Centre N° 08
Référence client : 5428012320
Facture : 541251974467

TIP S€PA

**CENTRE DE TRAITEMENT TIP
TSA 53978**

92894 NANTERRE CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

764100009339 GAEC FERME CADIERG 11206000921213565200066

552076000487 98230000000000541251974467646108

50773

nt Syndica
nt SAUR
Organ
onsomr
onsomma
performanc
élévemen
prix moy
élève à : 2
P
S
F
S
V
r
e
n
c

5428012320 - GAEC FERME CADIERGUES - DOUMERGUE ANGLARS

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
DOUMERGUE ANGLARS	82 m³	160278	015 mm	02/10/2024 1533	24/01/2025 1615	Ancien compteur
	100 m³	015449	020 mm	24/01/2025 0	30/06/2025 100	Relevé estimé
TOTAL CONSOMMATION	182 m³					

Votre facture en détail

► Distribution de l'eau potable

	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
Abonnement					69,19		72,99
Exploitation et maintenance du service	2e semestre 2025				33,51	5,50	
Redevance de mise à disposition de patrimoine public	2e semestre 2025				35,68	5,50	
Consommation					315,62		332,98
Part Syndicale	1er semestre 2025		182	0,8400	152,88	5,50	
Part SAUR	1er semestre 2025		182	0,8942	162,74	5,50	
► Organismes publics					96,46		101,76
Consommation					96,46		101,76
Consommation eau potable (agence de l'eau)	1er semestre 2025		182	0,3200	58,24	5,50	
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	1er semestre 2025		182	0,0700	12,74	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	03-10-24 / 30-06-25		182	0,1400	25,48	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement)
s'élève à : 2,39 € / m3 soit 0,00239 € / litre

HT exonéré de TVA : 0,00 €
HT soumis à TVA : 481,27 €

TVA 5,50 % : 26,46 €
TVA sur les débits : 26,46 €

Total facture TTC : 507,73 €

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

**Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr**

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr - Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.



EPE5320023541261974467000507730N

Moyens de règlement
Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dated et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées : Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.